

COMPTE-RENDU

COORDINATION DEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE DANS LA LOIRE (42)

13 SEPTEMBRE 2023

SOMMAIRE

A. Objectifs de l'événement	2
B. Participantes et participants.....	2
C. Résumé des interventions	4
I. Introduction de la ddets 42	4
II. Présentation de l'état des lieux de la précarité alimentaire par l'Ansa et du recensement de l'offre par Solinum	4
III. Présentation de projets innovants pour l'accès à l'alimentation	6
IV. Ateliers : les attentes des acteurs en matière de coordination.....	7
V. Synthèse et conclusion	9



Compte-rendu rédigé par l'Ansa, relu par la DDETS et transmis à l'ensemble des participantes et participants en septembre 2023.

Pièces-jointes :

- ▶ Support de présentation
- ▶ Etat des lieux de la précarité alimentaire dans la Loire

A. OBJECTIFS DE L'ÉVÉNEMENT

Une réunion de coordination départementale de lutte contre la précarité alimentaire s'est tenue le 13 septembre 2023 à la Maison de l'emploi de Saint-Etienne. Animée par la DDETS 42 et l'Ansa, la réunion avait pour objectifs de :

- ▶ **Créer une vision commune de la lutte contre la précarité alimentaire dans la Loire, de l'existant et des zones blanches** : partager l'état des lieux Ansa réalisée à partir d'entretien avec les acteurs, et la cartographie réalisée à partir des données Insee et Solinum.
- ▶ **Favoriser l'interconnaissance et la convivialité entre des acteurs** qui ne se connaissent pas ou uniquement au niveau local : Etat, Collectivités, Aide alimentaire et PAT, notamment hors du pôle stéphanois
- ▶ **Faire connaître des projets soutenus par l'Etat et alternatifs à l'aide alimentaire traditionnelle**
- ▶ **Recueillir les attentes et les apports des acteurs en matière de coordination**, donner un espace d'expression aux associations, clarifier les différents niveaux

B. PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

L'événement a réuni 52 participantes et participants (contacts et mails disponibles sur demande à M. Diallo : yacouba.diallo@loire.gouv.fr)

Structure	Prénom Nom	Fonction
ACARS	Stève CHAPUT	Travailleur social
ACARS	Christelle Raffard	Responsable pôle hébergement
Aide aux détreesses	Frère Michel Colomb	Président
AMF 42	David FARA	Maire du Chambon Feugerolles
Ansa	Sophie Locht	Responsable de projet
	Leeloo Cosnier	Responsable de projet
Association 1 cabas pour 1 étudiant	Charline HACENE	Coordinatrice opérationnelle
	Thibaut Janier	Responsable de développement territorial
Banque alimentaire	Jean GOYET	Président
CAF 42	Françoise Richard	Responsable logement et travail social
Campus Solidaire Roanne	Tom BONNIER	Étudiant
CCAS Chambon Feugerolles	Béatrice LAURENT	Responsable de l'action sociale
CCAS de Roanne	Corinne Troncy	Elue locale
	Vanessa Barbant	Elue locale

Structure	Prénom Nom	Fonction
	Véronique Vavasseur	Directrice
CCAS de Sorbiers	Monique Joassard	Membre du CCAS
	Mireille Gilbertas	Membre du CCAS
	Gabrielle Parmentier	Agente
CCAS Mably	Malaurie HOUGA	CESF
CCAS ST ETIENNE	Fabienne Carrot	Responsable service solidarité
	Jean-Bernard Montagnon	Coordonnateur aide alimentaire
CCAS St Galmier	Anne-Marie ZELLAG	Responsable
CCMP	Léonie Saulnier	Responsable service à la population
Centre social de Montbrison	Adeline Crépet	Directrice
Comité d'entraide du Roannais	Eric DEBUSSY	Président
	Christiane DUPONT	Trésorière
Conseil Départemental de la Loire	Nathalie GRANDGONNET	Conseillère technique
DDETS 42	Catherine Charvoz	Directrice Départementale Adjointe
	Claire Merley	Cheffe du pôle Insertion sociale
	Yacouba Diallo	Chargé de la lutte contre la pauvreté et la précarité alimentaire
	Doriana Elien	Apprentie
Épicerie Solidaire des 4 Ponts	Simone MOMEIN	Présidente
Espace Boris Vian	Thomas ROMANELLO	Coordinateur du Cabas
FCS 42 et 43	Mélissa PINTO-AMOEDO	Déléguee
Foyer Revivre	Bernadette Seux	Administratrice
Les restaurants du cœur - Région	Anouk Le Goaëc	Chargée de développement régional
Les Restaurants du Coeur 42	Antoine GERACI	Président
	Chantal Pugnet	Assistante départementale
Maison du Crêt de Roch	Nora MOUSSAOUI	Directrice
PAT Monts du Pilat	Christine GAZEL	Chargée de mission
Renaître	Magali ROUSSET	Chef de service veille sociale
Saint-Etienne Métropole	Eléonore Guicharo	Alternante PAT
	David Fara	Vice-président Agriculture / alimentation
	Géraldine Sirera	Chargée de mission
Secours Catholique	Jean-Charles Tinidella	Bureau Secours

Structure	Prénom Nom	Fonction
	Myriam Olivier	Chargée de mission
Solinum	Jolan Reynaud	Chargé de développement ARA
SOS Violences conjugales	Catherine Breysse	Directrice
Triangle	Robert Gramdo	Président
	Judith Chavigny	Travailleur social
Ville de St Etienne	Frédéric DURAND	Adjoint au maire

C. RESUME DES INTERVENTIONS

I. INTRODUCTION DE LA DDETS 42

Intervention de **Madame Charvoz**, directrice départementale adjointe.
Mme Charvoz rappelle l'importance de la lutte contre la précarité alimentaire, qui concerne près de 16% des habitants, et les objectifs de la réunion.

Introduction de **Claire Merley**, chef de pôle insertion sociale, sur le rôle de la DDETS dans la lutte contre la précarité alimentaire, l'appel à projets Mieux manger pour tous, et le Pacte des Solidarités.

M. Diallo, qui a repris le poste de chargé de mission à la lutte contre la pauvreté et la précarité alimentaire, sera l'interlocuteur principal des membres de cette coordination.

Voir le support de la réunion (pièce jointe), slides 4 à 6.

II. PRESENTATION DE L'ETAT DES LIEUX DE LA PRECARITE ALIMENTAIRE PAR L'ANSA ET DU RECENSEMENT DE L'OFFRE PAR SOLINUM

L'état des lieux de la précarité alimentaire dans le département de la Loire réalisé par l'Ansa en 2023 a été restitué (document transmis par mail à l'ensemble des acteurs en amont de la réunion). Sont résumées les principales conclusions concernant :

- ▶ **Les besoins : la précarité dans la Loire**
 - *Voir le support de la réunion (pièce jointe), slides 7 à 19*
- ▶ **L'offre : les actions de la lutte contre la précarité alimentaire**
 - *Voir le support de la réunion (pièce jointe), slides 20 à 32*

► **La répartition de l'offre au regard des besoins**

- Présentation de la cartographie réalisée par l'Ansa en croisant les données Insee et Solinum
- Présentation de l'outil Soliguide par Jean Reynaud, responsable régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Intervention de Mme Pugnet, des Restos du Cœur, sur la prise en main de l'outil
- Voir le support de la réunion (pièce jointe), slides 33 à 45



Retours sur la présentation de l'état des lieux et du Soliguide

Acteurs de l'hébergement : demande d'ajouts de données sur les actions d'aide alimentaire menées par les accueils de jour qui distribuent petits-déjeuners, repas, et/ou colis alimentaires sur le territoire.

► Données ajoutées par l'Ansa sur l'état des lieux.

1 cabas pour 1 étudiant : question sur le public étudiant se rendant aux structures d'aide alimentaire, non cité pendant la présentation de l'état des lieux. S'ils ont pu être moins présents en période estivale, ils reviennent aujourd'hui aux distributions alimentaires en période de rentrée et contexte inflationniste.

► Réponse Ansa : non cité dans la présentation car le public étudiant a été moins cité par les acteurs rencontrés en entretien en mars (hors mention de la période Covid-19 où les associations ont constaté une forte augmentation de la fréquentation des distributions alimentaires par les étudiants). Ce public reste cité dans l'état des lieux complet et des fonds dédiés y sont consacrés par la DDETS.

Restos du Cœur : témoignage des Restos sur l'utilisation de l'outil Soliguide : n'y voyait pas d'utilité au premier abord, mais plateforme facile à prendre en main (notamment grâce à l'aide des équipes de Solinum) et qui donne à voir des informations primordiales pour les publics accompagnés.

Fédération des Centres Sociaux : question sur les catégories recensées sur l'outil Soliguide, y'a-t-il une ouverture hors aide alimentaire possible ?

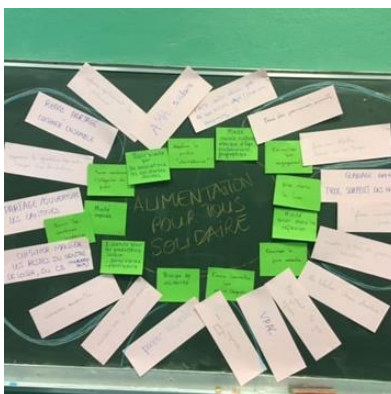
- Réponse Solinum : les catégories recensées dépendent des demandes formulées par territoire, celles-ci peuvent être augmentées selon les demandes et intégrer d'autres offres de lutte contre la précarité alimentaire (jardins, ateliers cuisine...)
- Réponse Ansa : pour information, la plateforme de l'association le Passe Jardins recense les jardins d'insertion et les jardins partagés sur le territoire

III. PRESENTATION DE PROJETS INNOVANTS POUR L'ACCES A L'ALIMENTATION

Deux projets innovants pour l'accès à l'alimentation et soutenus par l'Etat ont été présentés.

► **Le projet « Mieux manger avec les centres sociaux » de la Fédération des centres sociaux 42 et 43 – Intervention de Mélissa Pinto-Amoedo, déléguée de la Fédération, et Adeline Crépet, directrice du Centre Social de Montbrison**

- **Les centres sociaux sont des acteurs nouveaux de la lutte contre la précarité alimentaire** : l'alimentation a toujours été un outil au sein des centres sociaux pour travailler le lien social et la convivialité (jardins partagés et ateliers cuisine), mais ces dernières années, en lien avec une précarisation du public accueilli par les centres sociaux, l'enjeu alimentaire est monté en puissance. Les centres sociaux ont ainsi basculé progressivement vers des actions plus significatives en matière d'alimentation.
- **Le projet Mieux manger avec les centres sociaux concerne 9 structures du réseau** (8 dans la Loire, 1 en Haute-Loire)
 - Le projet vise à lutter contre la précarité alimentaire dans sa dimension sociale (place des habitants dans les actions, ateliers cuisine, aller vers) mais également dans sa dimension économico-pratique (« nouveauté » pour les centres : proposer des produits locaux et de qualité à bas prix/ mettre à disposition des locaux pour que les personnes puissent cuisiner)
 - Le projet bénéficie d'un accompagnement de l'Ansa pour capitaliser sur les 9 projets
- **L'exemple du Centre social de Montbrison** : le centre menait déjà des actions sur l'alimentation, notamment via des paniers solidaires et un jardin partagé, et se questionnait sur son offre alimentaire pour le centre de loisirs. Le Centre social a mis en place, dans le cadre du projet soutenu par France relance, un comité de pilotage avec de très nombreux partenaires, des acteurs de l'aide alimentaire mais aussi des commerces, des institutions et des associations, pour mettre en cohérence les actions de lutte contre la précarité alimentaire du centre et monter un groupements d'achats en commun au bénéfice des habitants



► **Le projet itinérant des Restos du Cœur 42, intervention d'Antoine Geraci, Président des Restos de la Loire**

- **Présentation du projet itinérant des Restos du Cœur : un centre itinérant basé à Neulise**, avec une activité de distribution dans des villages environnants à l'est du département. Les denrées sont stockées dans un local mis à disposition par la commune de Neulise. Les colis y sont préparés à l'avance pour les familles bénéficiaires, puis sont distribués dans les communes qui mettent à disposition un local discret pour effectuer la distribution. Un autre projet est en cours de préparation à Maclas.
- **Les Restos ont une expérience forte sur l'itinérance**, et au niveau national de très nombreux projets (une quarantaine) sont des projets itinérants. S'ils sont complexes à mettre en place, notamment pour les bénévoles, ils sont intéressants à plusieurs points de vue :
 - Très dépendants des communes pour trouver des locaux de distribution discrets et adaptés, ils permettent de toucher des personnes qui ne se déplacent pas ou plus
 - Ils permettent d'économiser sur des frais importants : frais de locaux, stockages (chambres froides), fluides : seuls les frais d'essence sont plus élevés
 - Ils permettent de mutualiser des lieux
- Le Président des Restos de la Loire rappelle que suite à l'intervention au niveau National, il y avait une prise de conscience des difficultés, mais que celles-ci sont loin de concerner uniquement les Restos, et **se retrouvent dans l'ensemble du secteur, d'où l'intérêt de se retrouver pour évoquer ces difficultés.**

IV. ATELIERS : LES ATTENTES DES ACTEURS EN MATIERE DE COORDINATION

Les participants sont divisés en sous-groupes pour un temps d'ateliers visant à interroger leurs attentes en matière de coordination : sur quels thèmes et de quelle façon souhaitent-ils travailler ensemble ?



Thèmes : quels sujets aborder au niveau départemental ? Sur quels sujets souhaitez-vous contribuer et être associés ?

.....

Plusieurs thématiques clé à aborder en coordination sont citées par les participants.

Groupe A :

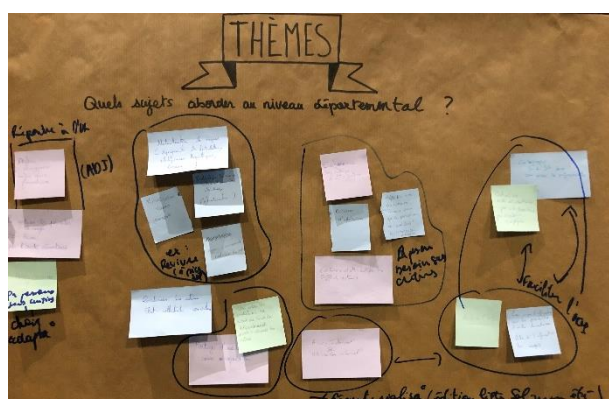
- **La participation des publics**, et notamment l'accès digne à l'alimentation et le choix
- La question des **subventions/financements**, l'information sur les appels à projet et le suivi des AAP
- La coordination et **la mutualisation des ressources**
- **L'approvisionnement dans les zones blanches**, la logistique
- Travailler sur des **publics** particuliers : les **étudiants** et les **personnes en souffrance psychique**
- Le partage d'**initiatives inspirantes** et l'information sur les projets en cours, l'interconnaissance

- L'**accompagnement et l'orientation des personnes et les critères d'attribution des aides**, ou la capacité à penser hors critères (inconditionnalité, prix libre)

Groupe B

- La **réponse à l'urgence pour le public des grands précaires** : accueils de jour, gestion des périodes de congés (été ou hiver, et assurer la continuité des services), accès cuisine pour les personnes qui n'en ont pas
- La **mutualisation** : des moyens, des approvisionnements (équipements, plateformes logistiques, locaux...)
- Le partage d'**initiatives inspirantes**
- La **cohérence des critères d'attributions** : les participants débattent de la question des critères d'attribution et des « doublons » (personnes qui cumulent un passage dans plusieurs associations pour récupérer des denrées). Quid des personnes qui ne rentreraient dans aucun critère (mais ont un besoin), de celles qui cumulent par obligation (paniers insuffisants), comment assurer une aide pour tous les publics ?
- Faciliter l'**accès à l'information** pour les publics et les professionnels

Ces thématiques pourraient être travaillées en sous-groupes pendant les prochaines réunions de l'instance de coordination. Des rapporteurs seraient chargés de résumer les travaux en instance plénière.



Modalités : de quelle façon souhaitez-vous être associés

Les **modalités** ont suscité plusieurs échanges, notamment sur l'usage de la visio ou du présentiel ou sur la fréquence des réunions (1 ou 2 par année). Dans le groupe A, ces échanges ont mené à un consensus autour d'une méthode : **organiser 1 réunion de coordination en présentiel une fois par an**, sur une journée, avec

- Le matin une plénière pour les échanges entre acteurs sur leur actualité, l'évolution des besoins des publics, les infos sur les financements et des présentations de pratiques inspirantes
- L'après-midi des temps de travail, en sous-groupes, pour avancer sur les thématiques précitées (par exemple, en ciblant les publics, ou en travaillant sur les critères). Une deuxième réunion, en visio, pourrait être menée si un besoin émerge au niveau départemental.

La DDETS, le Conseil départemental et la métropole de Saint-Etienne soulignent le **risque de démultiplication des groupes de travail**, et de bien faire le lien entre les espaces de coordination existants, notamment la dynamique des pactes locaux des solidarités, alors que les calendriers ne correspondent pas totalement.

La DDETS invite les acteurs à se réunir en novembre, en amont de la réunion du Pacte des Solidarités sur l'axe 4, pour porter des revendications spécifiques à l'alimentation.

V. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

La DDETS envoie le compte-rendu et la version amendée de l'état des lieux à l'ensemble des participants. La DDETS revient vers les participants pour organiser la prochaine réunion de l'instance de coordination en novembre 2023.